

Ressources en vaccination et en immunisation

SANTÉ EN CONTEXTE MIGRATOIRE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JANVIER 2026

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

Le présent répertoire offre quelques repères et liste les principales ressources en matière de vaccination et d'immunisation. Il a été élaboré à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ainsi que des partenaires du milieu communautaire.

Il est destiné aux intervenants communautaires interculturels. Il pourra être utile à toute personne s'intéressant à la santé en contexte migratoire.

Ce document, produit en 2024, présente les ressources disponibles à ce moment. Il est possible que certaines aient évolué depuis.

SOMMAIRE

Qu'est-ce que l'immunisation ?	2
Quand et pourquoi intervenir ?	2
Accès aux vaccins	3
Ressources incontournables	3
Programmes, services et ressources par thématique	4
Ressources additionnelles	16

QU'EST-CE QUE L'IMMUNISATION ?

Pour se protéger des microbes, le corps humain a développé ce qu'on appelle le système immunitaire. Il a pour mission de détecter les intrus qui pénètrent dans l'organisme et de les éliminer.

L'immunisation fait donc référence au processus par lequel le corps humain devient protégé contre une infection. L'immunité est la capacité du corps humain à se défendre, en particulier lorsqu'il subit une agression par un agent infectieux.

On peut être immunisé naturellement à la suite d'une exposition à des germes comme des bactéries ou des virus. On peut aussi être immunisé après avoir reçu un vaccin. Les vaccins visent à provoquer de manière efficace et sûre une réponse immunitaire. Les vaccins vivants atténués sont fabriqués avec de petites quantités des microbes responsables de certaines maladies. Ils ont été modifiés afin qu'ils ne puissent plus transmettre ces infections. Certains vaccins vivants peuvent toutefois générer des symptômes légers de l'infection naturelle. Le vaccin inactivé, pour sa part, ne contient pas d'agent infectieux vivant. Il s'agit plutôt d'un agent infectieux rendu inoffensif. Les deux types de vaccins visent la réaction du système immunitaire afin de lui apprendre à se défendre.

La vaccination permet donc d'atteindre une certaine immunité et à l'organisme de se défendre contre des maladies sans les avoir contractées. On évite ainsi les risques de complications parfois mortelles liées aux maladies.

QUAND ET POURQUOI INTERVENIR ?

La plupart des vaccins offrent une protection efficace et durable contre les maladies, et ce, peu importe l'âge. Cependant, certains vaccins doivent être reçus de façon annuelle pour maintenir une immunité efficace, comme dans le cas du vaccin contre l'influenza. Les enfants devraient recevoir leurs premiers vaccins dès l'âge de deux mois afin d'être protégés rapidement. La vaccination est toujours importante à l'âge adulte pour favoriser un vieillissement en santé. D'ailleurs, de plus en plus de vaccins sont recommandés aux adultes.

La vaccination représente le meilleur moyen de se protéger et de protéger les autres. Les maladies évitables par la vaccination peuvent entraîner de lourdes souffrances, des complications et des séquelles, voire causer la mort. La vaccination permet de prévenir certaines maladies et la transmission de maladies contagieuses qui parfois n'ont pas de traitement médical. Les personnes vaccinées contre une maladie risquent moins de l'attraper et, dans certains cas, de la transmettre aux autres. Par conséquent, les personnes vaccinées protègent indirectement souvent les personnes qui n'ont pas reçu le vaccin. D'ailleurs, certaines personnes ne sont pas en mesure de recevoir de vaccin pour différentes raisons. C'est pourquoi il est important que tous ceux qui sont en mesure de l'être soient vaccinés. Avec l'arrivée des vaccins, certaines maladies infectieuses sont devenues rares et d'autres ont disparu. S'il n'y avait plus de vaccination, les maladies infectieuses réapparaîtraient rapidement et se répandraient dans la population.

INQUIÉTUDE AU SUJET DES VACCINS

Certaines personnes se questionnent ou sont plus inquiètes des risques associés aux vaccins, qu'ils soient réels ou non, que des risques associés aux maladies que les vaccins permettent d'éviter. Dans un sens, on peut dire que les vaccins sont victimes de leur succès puisque, grâce à eux, il y a de moins en moins de personnes qui souffrent de maladies évitables par la vaccination. Comme ces maladies sont plus rares, nous sommes moins exposés à leurs conséquences et les avantages donnés par la vaccination semblent moins importants que les risques de recevoir le vaccin et d'être atteint de la maladie.

Même s'ils ne sont pas efficaces à 100 %, il est important de noter que les vaccins sont parmi les interventions les plus sécuritaires et efficaces de la médecine moderne. Très rarement, ils peuvent provoquer des réactions allergiques graves, mais les personnes qui administrent les vaccins sont formées pour les traiter. Dans la majorité des cas, ils peuvent provoquer des effets secondaires peu graves et temporaires. Les vaccins sont d'ailleurs inscrits au calendrier de vaccination de sorte à être administrés à l'âge où ils provoquent le moins de symptômes et assurent la meilleure production d'anticorps.

ACCÈS AUX VACCINS

Il existe plusieurs routes possibles pour obtenir des vaccins. Les plus courantes sont généralement la prise de rendez-vous avec un médecin, par une infirmière au CLSC et en milieu scolaire ou encore par un pharmacien. Il faut donc noter que la marche à suivre peut varier d'une région à l'autre et en fonction du statut migratoire de la personne. Il est suggéré de débiter les démarches en contactant votre CLSC ou votre établissement.

RESSOURCES INCONTOURNABLES

- **Pour les intervenants**

[Programme québécois d'immunisation \(PQI\) du gouvernement du Québec](#)

À noter que tous les vaccins faisant partie du PQI sont offerts gratuitement [aux clientèles visées](#)

[Calendrier de vaccination par groupe d'âge du gouvernement du Québec](#)

[Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) : Le PIQ est reconnu par les ordres professionnels comme étant la norme de pratique professionnelle au Québec et il a préséance sur toutes autres informations, par exemple sur le guide canadien d'immunisation

- **Pour les usagers**

[Programme québécois d'immunisation du gouvernement du Québec](#)

[Calendrier de vaccination par groupe d'âge du gouvernement du Québec](#)

[Démystifier les croyances sur les risques de la vaccination](#)

PROGRAMMES, SERVICES ET RESSOURCES PAR THÉMATIQUE

VACCINATION POUR TOUS

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination contre la COVID-19 est offerte gratuitement à certaines personnes.

Elle est particulièrement recommandée pour les personnes de 65 ans et plus ; les personnes enceintes ; les travailleurs de la santé ; les personnes immunodéprimées, dialysées ou vivant avec une maladie chronique.

Les personnes qui ne font pas partie de la liste de personnes à risque devront déboursier des frais pour recevoir ce vaccin.

Accès aux services

Pour prendre rendez-vous sur [Cllic Santé](#)

Pour trouver un [CLSC](#)

Ressources informationnelles

Pour plus d'information sur la vaccination contre [la COVID-19](#)

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La vaccination contre la grippe est offerte gratuitement à toute la population âgée de 6 mois ou plus annuellement.

La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée et gratuite à chaque automne-hiver pour toutes les personnes :

- Âgées de six mois ou plus atteintes de certaines maladies ou conditions chroniques ;
- Âgées de 75 ans et plus ;
- Enceintes à partir de 13 semaines de grossesse ou peu importe le stade, si elles sont atteintes de certaines maladies ou conditions chroniques.

Accès aux services

Pour prendre rendez-vous sur [Cllic Santé](#)

Pour trouver un [CLSC](#)

Ressources informationnelles

Pour plus d'information sur la vaccination contre [la grippe](#)

VACCINATION DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS

VACCINATION POUR LES NOURRISSONS

Une série de vaccins doit être administrée entre l'âge de 2 mois et 18 mois afin qu'ils soient protégés rapidement.

Il est recommandé de prendre rendez-vous le plus tôt possible après l'accouchement afin de bien suivre le calendrier de vaccination et d'éviter les retards.

Tous les vaccins prévus dans le calendrier de vaccination sont offerts gratuitement.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est possible de faire vacciner son enfant au CLSC ou parfois lors des visites chez le médecin. Pour trouver un CLSC	Pour bien suivre le calendrier de vaccination du gouvernement du Québec La page vaccination de l'INSPQ pour en savoir plus sur les vaccins et le calendrier Ressources de la Société canadienne de pédiatrie : Les parents qui choisissent de ne pas vacciner leur enfant Pour réduire la douleur de la vaccination chez les moins de 3 ans

ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE (4 À 6 ANS)

Certaines doses de vaccins qui ne sont pas offertes en milieu scolaire sont aussi recommandées et offertes gratuitement. Vérifier le calendrier de vaccination pour voir quels vaccins sont recommandés entre 4 et 6 ans.

Lors d'une consultation avec un professionnel de la santé, on pourra informer les parents si l'enfant a reçu toutes les doses de vaccins prévues et, au besoin, offrir une mise à jour de la vaccination.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC	Ressources du gouvernement du Québec : Pour bien suivre le calendrier de vaccination Diminuer la douleur et l'anxiété liées à la vaccination chez les enfants

VACCINATION EN MILIEU SCOLAIRE

Certains vaccins sont offerts gratuitement en milieu scolaire en 4^e année du primaire et en 3^e année du secondaire.

Une communication et un formulaire de consentement sont normalement envoyés à tous les parents d'élèves visés par la vaccination. Le consentement d'un seul des 2 parents est suffisant.

Au Québec, toute personne âgée de 14 ans ou plus peut consentir seule à recevoir un vaccin.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Si l'enfant est absent de l'école le jour de la vaccination, l'infirmière scolaire expliquera la marche à suivre pour obtenir le vaccin.	Ressources du gouvernement du Québec : Information sur la vaccination des enfants Pour savoir quels vaccins sont offerts en milieu scolaire Diminuer la douleur et l'anxiété liées à la vaccination chez les enfants

VACCINATION DES ADULTES**VACCINATION CONTRE LE ZONA**

Le vaccin contre le zona est recommandé et gratuit pour les personnes âgées de 75 ans et plus et pour celles âgées de 18 et plus ayant un système immunitaire affaibli.

Pour les autres, contacter la clinique médicale ou la pharmacie pour connaître les frais.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Cllic Santé Pour trouver un CLSC	Pour de l'information sur la vaccination contre le zona

VACCINATION DES ADULTES (suite)**VACCINATION CONTRE LA DIPHTÉRIE ET LE TÉTANOS (DT)**

Une dose de rappel gratuite est recommandée à l'âge de 50 ans.

Dans certaines circonstances, par exemple, si vous avez une plaie souillée, la dose de rappel pourrait être administrée plus tôt et gratuitement.

Accès aux services

Pour prendre rendez-vous sur [Clic Santé](#)

Pour trouver un [CLSC](#)

Ressources informationnelles

Pour de l'information sur le vaccin combiné contre la [diphtérie et le tétanos](#)

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS À PNEUMOCOQUE

Voir le tableau sur la [vaccination contre les infections respiratoires et maladies infectieuses](#) plus bas.

VACCINATION SANTÉ SEXUELLE

Certains parents peuvent ressentir un malaise ou être inquiétés par l'offre de vaccins qui protègent des ITSS alors que leurs enfants ne sont pas en âge d'être sexuellement actifs. Il faut savoir que les vaccins sont inscrits au calendrier de vaccination afin d'être administrés à l'âge où ils provoqueront le moins de symptômes, mais aussi à l'âge qui assurera les meilleurs niveaux de protection pour le futur. Dans le cas du vaccin contre le VPH par exemple, la recherche montre que la vaccination produit les meilleurs anticorps, et donc une efficacité maximale, lorsque le vaccin est administré entre 9 et 13 ans.

Il faut noter aussi que dans certains cas, comme celui de l'hépatite A, la transmission n'a pas lieu uniquement lors de rapports sexuels, mais peut résulter de la contamination de l'environnement, d'objets, de l'eau ou d'aliments.

VACCINATION CONTRE LE VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (VPH)

Ce vaccin est offert gratuitement en milieu scolaire pour les élèves de 4^e année.

Il est aussi recommandé et gratuit pour :

- Tous les jeunes de 9 à 20 ans
- Pour les personnes de 21 à 45 ans dont le système immunitaire est affaibli ou qui sont infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- Pour les hommes de 26 ans et moins qui ont ou qui prévoient avoir des relations sexuelles avec des hommes.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour la vaccination en milieu scolaire, une communication et un formulaire de consentement sont normalement envoyés à tous les parents d'élèves visés par la vaccination. Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC	Ce qu'il faut savoir à propos du VPH de la Société canadienne du cancer Ce que les ados doivent savoir de la Société canadienne de pédiatrie

VACCINATION CONTRE L'HÉPATITE A ET B

Le vaccin contre l'hépatite A et B est inscrit au calendrier de vaccination des nourrissons. Il est généralement aussi proposé en milieu scolaire pour ceux qui ne sont pas déjà considérés comme protégés.

Le vaccin peut être offert gratuitement en rattrapage ou pour des personnes qui sont exposées à un risque accru d'infection.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC	Ressources du gouvernement du Québec : Les personnes à risque pour l'hépatite A Les personnes à risque pour l'hépatite B Ressources du gouvernement du Canada : Les personnes à risque pour l'hépatite A Les personnes à risque pour l'hépatite B

VACCINATION DES PERSONNES ENCEINTES

VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE

Il est recommandé d'être vaccinée à chaque grossesse, indépendamment des antécédents d'immunisation.

Idéalement, le vaccin, qui est gratuit, doit être donné entre 26 et 32 semaines de grossesse.

Il peut être offert à d'autres moments de la grossesse dans certains cas, consultez un médecin ou une infirmière pour plus de détails.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC	En savoir plus : Coqueluche : pourquoi vacciner les femmes enceintes Avis sur la pertinence de la vaccination contre la coqueluche chez toutes les femmes enceintes

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE ET CONTRE LA COVID-19

Voir le tableau sur la [vaccination pour tous](#).

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS RESPIRATOIRES ET MALADIES INFECTIEUSES

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS À PNEUMOCOQUE

La vaccination à pneumocoque est recommandée et gratuite pour les personnes qui ont plus de risque de présenter des complications. Les personnes qui ne font pas partie de la liste de personnes à risque devront déboursier des frais pour recevoir ce vaccin.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Cllic Santé Pour trouver un CLSC Contacter la clinique médicale ou la pharmacie pour connaître les frais.	Pour savoir qui sont les personnes à risque : Vaccination contre les infections à pneumocoque Gouvernement du Québec (quebec.ca)

VACCINATION CONTRE LA RAGE

La vaccination préexposition est recommandée pour les personnes qui présentent un risque élevé de contact étroit avec un animal enragé ou le virus de la rage.

Il est recommandé à toute personne ayant eu une exposition significative à un animal sauvage ou domestique potentiellement rabique de nettoyer la plaie avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes et d'appeler Info-Santé 811 pour évaluer ses risques d'exposition et déterminer l'indication d'une protection postexposition.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Cllic Santé Pour trouver un CLSC En cas de contact potentiel, communiquez le plus rapidement possible avec Info-Santé 811.	Pour savoir qui est à risque d'exposition : Rage : vaccin contre la rage — Vaccins — Professionnels de la santé — MSSS (gouv.qc.ca)

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS RESPIRATOIRES ET MALADIES INFECTIEUSES (suite)

VACCIN CONTRE LE VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTIAL

Un vaccin contre le virus respiratoire syncytial est autorisé pour les adultes de 60 ans et plus, les personnes enceintes et les 50-59 ans à risques accrus de complications. Il est aussi recommandé pour les 75 ans et plus avec maladies chroniques et vivant en communauté.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC Contacter la clinique médicale ou la pharmacie pour connaître les frais.	Pour en savoir plus sur le vaccin : VRS : vaccin contre le virus respiratoire syncytial — Vaccins — Professionnels de la santé — MSSS (gouv.qc.ca)

VACCIN CONTRE LA VARIOLE SIMIENNE/MPOX

Ce vaccin est réservé aux personnes ciblées par les autorités de santé publique.

Il est gratuit pour les personnes qui y sont admissibles.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Pour trouver un CLSC Il peut être administré avant ou après une exposition au virus.	Pour savoir qui est admissible préexposition et post-exposition Santé Montréal : Conseils et prévention Pour en apprendre plus sur la variole simienne/mpox

VACCINATION DES VOYAGEURS

Les voyageurs devraient toujours consulter un professionnel de la santé qui peut examiner leur itinéraire et formuler des recommandations en matière de santé, de médicaments et de vaccins. Il est recommandé de consulter un fournisseur de soins de santé ou une clinique santé-voyage le plus tôt possible, idéalement 4 à 6 semaines au moins avant le départ. Les vaccins recommandés ou requis varient en fonction de la destination : voici les principaux. Des frais sont applicables pour la plupart des vaccins.

LORS D'UNE VISITE DANS LE PAYS D'ORIGINE

La consultation d'un professionnel de la santé est recommandée, même lors d'une visite dans le pays d'origine.

Les membres de la famille nés au Canada peuvent tout particulièrement être susceptibles et exposés à des maladies évitables par la vaccination.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est aussi possible de se renseigner auprès de son pharmacien pour la vaccination-voyage. Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Ressources de l'INSPQ : Pour connaître les recommandations par pays Pour s'informer des risques en voyage Ressources du gouvernement du Canada : Vaccination de voyage Guide canadien d'immunisation

VACCIN CONTRE LA FIÈVRE JAUNE

Le vaccin contre la fièvre jaune est exigé par le Règlement sanitaire international.

Cette vaccination peut donc être obligatoire dans certains pays.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est aussi possible de se renseigner auprès de son pharmacien pour la vaccination-voyage. Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Pour en savoir plus sur la fièvre jaune Pour en savoir plus sur le vaccin contre la fièvre jaune

VACCINATION DES VOYAGEURS (suite)**VACCIN CONTRE LA TYPHOÏDE**

La vaccination est recommandée pour tous les voyageurs dont le séjour se déroule dans un pays d'Asie du Sud où le risque de transmission est considéré comme élevé.

Elle est à envisager pour des groupes particuliers de voyageurs dont le séjour se déroule dans un pays où le risque de transmission est intermédiaire, faible ou indéterminé.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est aussi possible de se renseigner auprès de son pharmacien pour la vaccination-voyage. Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Pour s'informer sur les groupes particuliers de voyageurs à risques Pour connaître les recommandations et la prévalence par pays Pour en savoir plus sur le vaccin contre la typhoïde

HÉPATITE A

Le vaccin est recommandé pour tous les voyageurs qui se rendent dans un pays avec prévalence modérée, élevée et très élevée, peu importe la durée du séjour.

Elle peut aussi être envisagée pour les voyageurs dont le séjour se déroule dans un pays où la prévalence est faible.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est aussi possible de se renseigner auprès de son pharmacien pour la vaccination-voyage. Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Pour connaître les recommandations et la prévalence par pays Pour en savoir plus sur l'hépatite A Pour en savoir plus sur la vaccination de voyage

VACCINATION DES VOYAGEURS (suite)

HÉPATITE B

Le vaccin est recommandé pour les voyageurs qui se rendent dans un pays à prévalence modérée, élevée ou indéterminée. Il est aussi recommandé pour les voyageurs qui se rendent dans un pays à prévalence faible lorsqu'ils font partie des groupes particuliers.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Pour s'informer sur les groupes particuliers de voyageurs à risques Pour connaître les recommandations et la prévalence par pays

ENCÉPHALITE JAPONAISE

L'immunisation peut être recommandée pour des groupes particuliers de voyageurs et pour certains pays.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé Il est aussi possible de se renseigner auprès de son pharmacien pour la vaccination-voyage. Services avec frais. Certains régimes privés d'assurance maladie remboursent les frais de vaccination.	Pour s'informer sur les groupes particuliers de voyageurs à risques Pour connaître les recommandations par pays

VACCINATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada effectue normalement un examen médical règlementaire avant l'arrivée des étrangers (citoyens non canadiens) au Canada. **Cet examen médical ne comprend pas un examen de l'état immunitaire.**

Certains organismes communautaires sont en mesure d'organiser des activités en partenariats avec des établissements de santé. Dans ce contexte, des infirmières peuvent parfois se déplacer dans les organismes pour faire la vérification des carnets de vaccination et offrir la mise à jour si nécessaire. Le fonctionnement et les offres de services peuvent toutefois différer grandement d'un établissement de santé à l'autre et les intervenants jouent donc un rôle très important dans l'actualisation de leurs connaissances et le développement de liens de partenariat.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS QUI SONT EN POSSESSION DE LEUR DOSSIER D'IMMUNISATION

La consultation d'un professionnel de la santé est recommandée afin de vérifier que le dossier d'immunisation est adéquat et conforme au Programme québécois d'immunisation (PQI).

Tous les vaccins faisant partie du PQI seront offerts gratuitement en rattrapage lorsque recommandés pour le groupe ou l'âge.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé	Calendrier de vaccination des personnes nouvellement arrivées au Québec du MSSS
Pour trouver un CLSC	Programme québécois d'immunisation du gouvernement du Québec

LES NOUVEAUX ARRIVANTS QUI NE DISPOSENT PAS DE LEUR DOSSIER D'IMMUNISATION

Les nouveaux arrivants n'ayant pas de preuve complète d'immunisation devraient rapidement consulter un professionnel de la santé. Ils pourraient être considérés comme non vaccinés et être vaccinés conformément au calendrier de vaccination adapté à leur âge et leurs facteurs de risque.

Tous les vaccins faisant partie du programme québécois d'immunisation seront offerts gratuitement lorsque recommandés.

Accès aux services	Ressources informationnelles
Pour prendre rendez-vous sur Clic Santé	Calendrier de vaccination des personnes qui ne peuvent pas prouver leur statut vaccinal du MSSS
Pour trouver un CLSC	Guide canadien d'immunisation des personnes nouvellement arrivées au Canada du gouvernement du Canada
En plus du calendrier d'immunisation systématique, un certain nombre de vaccins peuvent être recommandés pour les nouveaux arrivants	

RESSOURCES ADDITIONNELLES

- **Pour les intervenants**

[Vaccins recommandés et gratuits selon les conditions médicales](#) : En plus de la vaccination de base, d'autres vaccins peuvent être recommandés et gratuits selon les conditions médicales, les milieux de vie ou les habitudes de vie.

[Calendrier de vaccination du pays d'origine](#) : Cas signalé et incidence selon les maladies et les pays.

[Comprendre la vaccination](#) : au Québec, la vaccination n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée. La très grande majorité des personnes acceptent de se faire vacciner.

[Immunize.org](#) est une organisation sans but lucratif qui vise à informer les professionnels de la santé et le public et aspire à éliminer les obstacles à la vaccination. Plusieurs de leurs documents sont disponibles en plusieurs langues. Les informations contenues sur ce site sont basées sur les recommandations américaines qui peuvent différer de celles du Québec.

- **Pour les usagers**

[Comprendre la vaccination](#) : au Québec, la vaccination n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée. La très grande majorité des personnes acceptent de se faire vacciner.

Avant de partir à l'étranger : voir les recommandations du [gouvernement du Canada](#) et de [l'Institut national de santé publique du Québec](#).

PERSONNES AYANT RÉVISÉ OU COLLABORÉ À ENRICHIR CE PROJET

Institut national de santé publique du Québec

Stephani Arulthas, Emilie Audy, Maryse Caron, Gabrielle Désilets, Dominique Gagné, François Gagnon, Annie Gauthier, Liliana Gomez, Édith Guilbert, Mathieu Maltais, Aurélie Maurice, Annie Montreuil, Elisabeth Papineau, Marie-Claude Roberge, André Tourigny, Brigitte Paquette, Chantale Sauvageau, Laurence Pothier, Nicholas Brousseau, Pierre-Henri Minot.

Sous-ministériat à la prévention et à la santé publique du Ministère de la Santé et des Services sociaux

Carol-Ann Lavoie, Geneviève Martel, Juliette Martin, Renée Paré, Carole Anne Auger, Catherine Dufour, Laetitia Madjri, Maryane Tremblay, Audrey Vézina, Isabelle Breton, Karine Grenier, Stéphane Groulx, Marie-Pier Parent, Peggy Bedon, Catherine Denis, Chantal Lacroix.

AUTRES PARTENAIRES

Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Zoé Brabant, Danielle Kouhio Depri.

Intervenants communautaires interculturels (ICI) — Santé

Hang Chen, Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville

Jonathan Ferrero, Centre-Émersion Manicouagan

Solange Valérie Kouamo, Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Ekta Manglik, Centre d'intégration multiservice de l'Ouest de l'île

Ouassila Mehamsadji, Accueil aux immigrants de l'est de Montréal

Paula Mazzeo, Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrant-e-s

Robbie Paul, Orienthèque

Sylvie Pelletier, Accès Travail Portneuf

Table de concertation des organismes œuvrant auprès des réfugiés et des migrants (TCRI)

Marie-Claire Rufagari, Maude Bisson, Nouhad Sawaf.

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Francine Forget Marin, Elizabeth Obregon.

Les personnes qui ont révisé ce document ont été conviées à apporter des commentaires sur la version préfinale, et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

Ressources en vaccination et immunisation

RÉDACTION

Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Marie-Kim Bouchard, conseillère
Secrétariat général

Elyse Durocher, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

SOUS LA COORDINATION DE

Benoit Houle, chef d'unité, Affaires publiques, communications et
transfert de connaissances
Secrétariat général
Institut national de santé publique du Québec

COLLABORATION

Émilie Dionne
Sophie Pomedio
Direction de la planification, du développement et des mandats
transversaux en santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Hamida Mukarurangwa, conseillère
Maritza Guillén, conseillère
Direction des politiques et programmes d'intégration
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Janine Badr, conseillère scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques
Institut national de santé publique du Québec

RÉVISION

Maude Chapados, conseillère-cadre, politiques publiques
Julie St-Pierre, conseillère scientifique spécialisée
Secrétariat général

Les rédactrices ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et
aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents
ou potentiels n'a été relevée.

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont
autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute
autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement
du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur
ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un
courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à
condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-03014-5 (PDF [ensemble])
ISBN : 978-2-555-02964-4 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/VFDE9246>

© Gouvernement du Québec (2026)

N° de publication : 3765-ressources-vaccination-immunisation